

Un diocèse qui bouge

Autor(en): **Sury, J.-P. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Un diocèse qui bouge

En cette fin de millénaire, ça bouge du côté des catholiques romands et romains, notamment chez les Vaudois, Genevois, Fribourgeois et Neuchâtelois, qui constituent le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Il faut dire que M^{gr} Amédée Grab, évêque diocésain et par ailleurs président de la Conférence des évêques suisses, à l'approche de l'an 2000, a convoqué une Assemblée diocésaine de type synodal sous le sigle facile à retenir de «AD 2000».

Le processus de réflexion a démarré au début de l'année et a déjà mobilisé plus de 500 groupes de dialogue et de recherche qui, à partir d'un questionnaire très ouvert, ont déjà pu échanger ce qu'ils avaient «dans le cœur» et «sur le cœur» à propos de leur Eglise. Il n'y a pas de sujets «tabous», et les participants de ces groupes étaient invités à s'exprimer avec la plus totale franchise, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Les objectifs d'une telle mobilisation? Ils sont à chercher dans quatre directions. – Donner à la vie de l'Eglise diocésaine un souffle nouveau, un nouvel élan, un horizon teinté d'espérance. – Réveiller la conscience diocésaine que la cantonalisation risque d'obscurcir. – Renforcer l'unité et la solidarité entre membre de l'Eglise locale (le diocèse) tout en respectant les particularités locales et les initiatives locales. – Renouveler l'engagement de cette Eglise dans et pour le monde en resserrant le tissu communautaire qui permet de faire Eglise.

Si l'Assemblée des 120 délégués élus (y compris 11 représentants des communautés chrétiennes sœurs) s'est constituée et découverte le dimanche 17 mai dernier, elle va se retrouver pour quatre sessions de travail dans les prochains mois. La première de ces rencontres se déroulera du 13 au 15 novembre à Neuchâtel, sous le titre: «Eglise de ce diocèse, qui sommes-nous? Où sommes-nous et où en sommes-nous?» La session suivante aura

lieu à Genève du 13 au 16 mai 1999 avec pour thématique: «Dans quel monde et pour quelle justice?» La troisième manche se jouera en terre vaudoise du 12 au 14 novembre 1999 et posera cette question: «Avec quelles forces pastorales?» Enfin, les journées du 1 au 4 juin 2000 devraient permettre à cette assemblée, restée en lien avec les groupes de dialogue et de recherche,

de formuler les conclusions et résolutions pratiques découlant de cette longue démarche.

Abbé J.-P. de Sury

D'un jubilé à l'autre

Ce mot aux vieilles racines est bien connu, grâce aux nombreux couples qui ont le privilège de fêter leurs noces d'or. Car le jubilé de l'ancien testament a la même longueur. Dans un cas, c'est une durée de vie humaine vécue en couple, un événement que les nombreux divorces prématurés vont raréfier. Dans l'autre cas, à en scruter la thora, la loi judaïque, c'est une admirable disposition légale de justice fraternelle et d'équité religieuse.

Sept fois sept années sabbatiques mènent à l'année du jubilé, qui vise un double idéal: la liberté acquise au sortir de l'esclavage d'Egypte doit être retrouvée par tous. De plus la propriété achetée ou vendue ne doit pas être aliénée pour toujours. Donc, ce jour-là a une réelle valeur humaine et sociale (esclavage financier aboli), avec suppression de la pauvreté et de la dépendance perpétuelles.

Des dispositions de justice et de fraternité inspirées par l'attachement de l'Israélite à la terre de ses pères. Pour affirmer aussi que Dieu est le seul propriétaire et maître de tout. Selon Lévitique 25,23: «La terre m'appartient, vous n'êtes que des étrangers et des hôtes chez moi.»

Quant au mot lui-même, il vient de l'hébreu: Yobel (bélier, corne de bélier), qui permet d'annoncer la fête. Je ne sais pas si cet autre jubilé, les 50 ans d'existence de l'Etat d'Israël

a connu en ce mois de mai 1998 de triomphales sonneries du «shofar» traditionnel. Fêtes il y eut, il devait y avoir, qu'on a pu suivre largement par images et textes. Un jubilé m'attachant personnellement par attachement à l'Ancien Testament, à sa langue, à son histoire rocailleuse, malgré ses errances manifestes, lié de vieille amitié à un Israélite d'origine autrichienne, réfugié à temps et du temps d'Hitler.

J'ai été le témoin oral du 14 mai 1948, de la première guerre israélo-arabe, où le Juif courait tous les risques d'être écrasé par le second. L'amitié est restée, avec mon intérêt pour le pays de la Bible, et pour la langue-miracle d'un renouveau total, langue liturgique devenue vernaculaire. Par respect pour les kibboutsim visités, les constructions engendrées, le courage montré, j'exprime mon admiration. J'y ajoute les déceptions et les questions lancinantes surgies au cours des ans, les critiques, politiques ou religieuses éveillées en moi lors de plusieurs brefs séjours en terres israélienne et palestinienne.

Une chose est sûre: l'Etat d'Israël vient de vivre (comment, au fond?) son premier «jubilé nouveau». Combien suivront et dans quelles conditions? Quo vadis, Israël?

Pasteur J. R. Laederach